

Réf: Dossier 285772

Avis de constitution

SOCIETE « GOLD HILL »

Siège BINGERVILLE PALMERAIE DJOBISSANDRET 2,  
Lot 131, Ilot 18

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 12 Jan 2024 reçus par Me Jean Claude NIAMIEN, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 31 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOLD HILL »

Objet : -Achat, vente, exportation et importation d'or brut.

Et généralement, toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tout autres objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE PALMERAIE DJOBISSANDRET 2,  
Lot 131, Ilot 18

Dirigeant(s) M KOFFI N'GUESSAN EUGENE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01323 du 20/02/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI